

prédominance — tant que tous ceux-ci n'auront pas renoncé à leurs droits par décès où consentement écrit.

### CONCLUSION

Cette esquisse de constitution, toute imparfaite qu'elle soit, devrait permettre au Collège des Médecins, en la perfectionnant, de doter notre association d'une caisse mutuelle.

Humblement soumis,

J.-U. ARCHAMBAULT, M.D.

Hull, ce 2 avril 1920.

